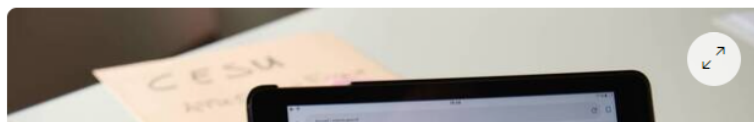


Baisser les impôts des classes moyennes ? « Incohérent », tacle cet expert des finances publiques

Pour faire passer la pilule de la réforme des retraites aux classes moyennes, Emmanuel Macron promet de « continuer de baisser » leurs impôts. Par quels leviers, alors que la France est lourdement endettée ? Nous avons posé la question à François Ecalte, spécialiste des finances publiques.

Ouest-France
Recueilli par [Gaëlle FLEITOUR](#).

Publié le 15/05/2023 à 20h51



Invité du 20 heures de TF1 lundi 15 mai, Emmanuel Macron a précisé sa pensée : il veut « **concentrer** » deux milliards d'euros de baisses d'impôts sur les « **classes moyennes** » d'ici à 2027. Pas forcément dès l'an prochain donc, « **mais quand la trajectoire budgétaire le permettra, dans cette mandature** ». Le président a assuré que ces 2 milliards seront uniquement des baisses d'impôts et non des baisses de charges ou de cotisations sociales.

Une proposition qui peut surprendre alors que la dette publique de la France est estimée à plus de 3 000 milliards d'euros, soit 112 % de son PIB, et que le pays fait actuellement face à un surenchérissement du coût du crédit. Dès lors, comment le gouvernement pourrait-il s'y prendre ? Entretien avec François Ecalte, ancien conseiller maître de la Cour des comptes, auteur du site Fipeco spécialisé dans les comptes publics.

Le chef de l'État évoque une nouvelle baisse d'impôts pour les classes moyennes. Comment pourrait-il s'y prendre ?

S'il veut s'attaquer à la cible des Français gagnant entre 1 500 et 2 500 € par mois, l'impôt sur le revenu paraît le plus simple. Car jouer sur les cotisations sociales risquerait de peser sur le régime des retraites. Et la CSG, avec son taux unique pour les salariés, ne permet pas de cibler une catégorie. La prime d'activité, elle, a déjà été augmentée et touche plutôt le bas de la cible. Idem pour les prestations sociales. Les droits de succession, on en entend parler mais cela concernerait plutôt des Français aux revenus supérieurs.



Le gouvernement a pourtant déjà revu le barème de l'impôt sur le revenu cette année...

Le barème avait été indexé sur l'inflation : toutes les tranches ont été relevées. En revanche, une réforme de l'impôt sur le revenu avec modification du barème et gain spécifiquement pour les classes moyennes avait déjà été réalisée en 2019 [*après la crise des Gilets jaunes, N.D.L.R.*]. Cela avait coûté 5 milliards d'euros à l'époque, et je ne suis pas sûr que beaucoup de Français s'en étaient rendu compte, y compris ceux concernés.

Comment serait-elle financée ? Cela ne figure pas dans les prévisions budgétaires envoyées à Bruxelles, alors qu'il y a déjà des incertitudes sur le financement du plan Industrie verte et que Fitch vient de dégrader la note de la France...

Tout cela est incohérent. On va la financer en s'endettant, comme d'habitude, mais on a encore moins de chances de réduire notre dette publique à l'horizon 2027 comme le gouvernement a pourtant l'ambition de le faire. On perd de la crédibilité auprès de nos partenaires, on prend des risques à long terme. Alors que, déjà, le « programme de stabilité » transmis par la France à la Commission européenne est établi sur des prévisions de croissance que le Haut Conseil des finances publiques et d'autres organismes estiment optimistes.

à voir aussi :

On voit qu'en 2025 le gouvernement prévoit une hausse de la fiscalité de huit milliards. Cela viendra probablement d'une réduction de niches fiscales. On parle beaucoup des « niches fiscales brunes », notamment des exonérations ou taux réduits sur le carburant. Mais il faut déjà arriver à trouver ces 8 milliards d'euros. Si en plus il faut financer cette nouvelle mesure, cela deviendrait complètement irréaliste !